

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CALENDRIER

Demain: VENDREDI, 9 juin 1939
Saints Prime et Félicien, martyrs
Lever du soleil, 4 h. 12.

Le cardinal Villeneuve à Paris

PARIS, 8 (C.P.-Havas) — S. Em. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, est arrivé aujourd'hui à Paris de Nancy: il a été reçu à la Gare de l'Est par l'archevêque de Paris, S. Em. le cardinal Jean Verdier, dont il sera l'hôte pendant son séjour dans la capitale française.

Une nouvelle grande offensive japonaise

TOKYO, 8 (A.P.) — Le Japon serait à préparer une nouvelle grande offensive afin d'écraser une fois pour toutes la résistance chinoise, à ce que l'on apprend aujourd'hui de source autorisée. Le premier ministre, le baron Hirunuma, aurait soumis au cabinet les plans de la nouvelle campagne de Chine ainsi qu'un programme précis de la politique à tenir vis-à-vis de l'Europe, projets qui auraient été formulés au cours d'entretiens entre le premier ministre, le ministre de la marine et le ministre de la guerre.

M. Strang sera l'envoyé extraordinaire de la Grande-Bretagne à Moscou

Londres, 8 (CP) — Le gouvernement britannique vient de choisir M. William Strang, chef du service des affaires étrangères de l'Europe centrale au Foreign Office, comme envoyé extraordinaire à Moscou pour presser les négociations en vue de conclure un pacte d'alliance militaire anglo-franco-russe.

Nos souverains et l'épiscopat

Paris, 8 (P.C.-Havas) — "L'épiscopat canadien et le voyage des Souverains anglais": sous ce titre, la Croix dégage la signification au point de vue catholique de la première visite du roi et de la reine, d'Angleterre au Canada. "Alors que se termine la première partie du voyage des souverains anglais en leur royaume du Canada, écrit notamment l'organe officiel de l'Eglise de France, il importe de relever que partout où il leur fut donné de les rencontrer, le roi et la reine firent le plus sympathique accueil aux membres de la hiérarchie catholique qui, au surplus, furent invités, partout aussi, à prendre part officiellement aux cérémonies comme représentants de l'Eglise aux côtés des autorités civiles. Surtout dans la province de Québec, les illustres visiteurs marquèrent à l'égard des chefs du diocèse un empressement particulier. C'est là un beau témoignage de la place prépondérante que prend la vie catholique dans l'activité d'une population pour laquelle sa foi se confond avec ses caractéristiques nationales.

Les unités sanitaires

Québec, 8 (D.N.C.) — Le Dr J. H. Albiny Paquette, secrétaire provincial du ministère québécois de la santé, a émis hier matin, à l'issue d'une causerie qu'il a prononcée au cours du déjeuner hebdomadaire du club de la Renaissance, l'espoir que bientôt la population de la province de Québec sera plus solide et plus robuste, à la suite du travail énorme accompli par le ministère de la santé du Québec. Le Dr Paquette s'est particulièrement attaché à montrer la grande nécessité de l'augmentation du nombre des unités sanitaires, afin de relever le niveau de la santé chez nous. Il a lancé un appel à toutes les régions afin qu'elles coopèrent avec le ministère pour leur propre bien, et en même temps pour améliorer certains statistiques qui ne nous font pas toujours honneur.

Vient de paraître "Le Canada d'aujourd'hui"

(Traduction française du livre "Canada Today", du professeur F. R. Scott, de McGill)
L'automne dernier parut un ouvrage extrêmement intéressant, "Canada Today", par le professeur F. R. Scott, professeur de droit civil à l'Université McGill. On a écrit de cet ouvrage que "c'est l'expression de nombreux points de vue différents sur le Canada, résumé de façon impartiale; le résultat d'ensemble est excellent" (Free Press de Winnipeg).

Académie française

La réception de Charles Maurras

Le grand écrivain rend hommage aux Canadiens français — Henry Bordeaux souligne le choix du cardinal Villeneuve comme légat pontifical à Domrémy
Paris, 8 (CP-Havas) — Charles Maurras a rendu aujourd'hui un hommage aux Canadiens français dans son discours de réception à l'Académie française. Le grand écrivain et chef monarchiste, qui succéda au grand avocat Henri-Robert, a cité le Canadien français comme une illustration du génie français qui constituait le thème de son discours.

La visite royale

L'histoire du monument de Lévis

Nos souverains n'auront pas le temps d'aller au monument, donc le monument ira vers nos souverains
En attendant, le bloc de granit s'agrippe à un pilier du pont de la rivière Blanche
Québec, 8. (D.N.C.) — Avant d'être installé sur la terrasse de Lévis, pour marquer un événement historique, le monument que la ville-soeur doit ériger à l'occasion du passage de nos souverains, aura toute une histoire. Il a déjà fait beaucoup parler de lui. L'initiative prise par Lévis a été commentée même à l'étranger. Dans notre région, c'est un des sujets de conversation à la mode.

Aux Assises

Le procès Beauchamp

M. Harry Quart, 50 ans, candidat défait de l'Union Nationale, dans Québec-Ouest aux dernières élections provinciales, est le premier témoin à paraître ce matin à la reprise de l'instruction du procès de Louis-Philippe Beauchamp, accusé d'assassinat d'avoir obtenu illégalement de l'argent de la Sherwin-Williams pour une annonce dans une revue du nom de Bulletin National, revue dont quelques numéros ont effectivement paru et qui était destinée à faire la louange du gouvernement Duplessis.

Une lettre du "Globe & Mail" à M. Delège

Québec, 8. (D.N.C.) — Le Globe & Mail de Toronto, lors de la visite de nos Souverains à Québec, avait écrit un bel article sur la manifestation qui s'est déroulée sur le parc des Champs de Bataille. M. Cyrille F. Delège, surintendant de l'Instruction publique, un des principaux organisateurs de la fête des enfants, écrivit alors au journal torontois pour lui exprimer son appréciation de la belle tenue de ce compte rendu. Il ajoutait que de tels articles ne pouvaient que contribuer à resserrer les liens entre les deux grands races du Canada. Voici la lettre qu'il a reçue du Globe & Mail.

Le jardin de l'Ecole technique

L'Exposition de l'Ecole technique, qui s'ouvre ce soir, aura un cachet original. A l'intérieur, il y a une sorte de jardin. Toutes les sections de l'Ecole ont contribué à son aménagement. On y voit du fer forgé, une fontaine partiellement lumineuse, des bancs, une façade de maison avec pignon, etc. Par ce temps chaud, cette entrée dégage une fraîcheur agréable.

La séance du conseil samedi

La convocation par le maire d'une séance du conseil municipal samedi après-midi, a causé une commotion chez les échevins. Un bon nombre avaient des projets pour la fin de semaine, qui une partie de pêche, qui l'aménagement de la maison de campagne, etc. Aussi ce matin plusieurs échevins neochaient pas leur mécontentement d'être obligés de siéger samedi après-midi. Mais il faut croire que l'ultimatum des banques ne souffre plus d'ajournement. En tout cas, le conseil saura samedi exactement à quoi s'en tenir.

Epidémie de sauterelles à craindre

Québec, 8. — La température que nous avons eu depuis le début du printemps nous fait craindre quelques épidémies d'insectes nuisibles. La plus redoutable est une invasion de sauterelles, particulièrement dans les régions où le sol est sablonneux et affecté à la culture des céréales, nous dit un officier du service de la Protection des plantes. Dans la région de Montréal, les agriculteurs sont aux prises avec la criocère de l'asperge, et doivent lutter contre une épidémie d'altises du chou. Dans ce dernier cas, de grandes superficies ont dû être totalement replantées. On signale que les plantations traitées selon les directives des techniciens du ministère de l'Agriculture ont été très peu infestées. Mais il y a lieu de se préoccuper contre l'invasion des sauterelles. A la faveur du temps sec, les oeufs ont éclos de très bonne heure et en grand nombre. On peut lutter efficacement contre ce fléau par l'épandage de son empoisonné. On obtiendra de l'agronome de district ou directement du service de la protection des plantes tous les renseignements nécessaires pour la préparation des appâts et l'application de son empoisonné dans les champs.

Ecole des Beaux-Arts

L'exposition

La céramique — Pots à cidre et bols — Neuf diplômés en architecture — "Le Cantique des créatures" — Publicité — Affiches
Diplômes et prix
L'exposition de fin d'année de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal s'ouvrira ce soir. A midi, on accrochait aux murs les dernières peintures, on disposait sur les étagères les plus belles pièces de céramique, on épinglait les meilleurs projets d'architecture, etc. Tout sera au point pour le vernissage de ce soir.

Sections de peinture, décoration et modelage

Mlle Irène Vallée, Mlle Colette Lefebvre, M. Lucien Labelle, M. Jacques de Tonnancour, M. Raymond Mongeau.
L'architecture, couronnement des études de l'Ecole, compte neuf diplômés; parmi lesquels MM. Gabriel Jarry et Georges Saint-Jacques se distinguant particulièrement. Les jeunes architectes exposent des plans et des esquisses de maisons de rapport, d'églises, de musées. Le principal projet qui retient l'attention est un foyer de folklore.

Le traversier de Ste-Angele

Le vote aux Trois-Rivières sur le règlement d'emprunt
Les Trois-Rivières, 8 (D.N.C.) — Au cours de la journée d'hier les électeurs propriétaires des Trois-Rivières ont porté un rude coup au règlement d'emprunt de \$374,000 permettant à la ville des Trois-Rivières d'emprunter cette somme en vue de la construction d'un nouveau traversier puisque 160 se sont prononcés contre tandis que 23 seulement votèrent en faveur du règlement. Le vote en nature se divisa comme suit: contre le règlement, 1,663,750; pour le règlement, 131,700.

Le jardin de l'Ecole technique

L'Exposition de l'Ecole technique, qui s'ouvre ce soir, aura un cachet original. A l'intérieur, il y a une sorte de jardin. Toutes les sections de l'Ecole ont contribué à son aménagement. On y voit du fer forgé, une fontaine partiellement lumineuse, des bancs, une façade de maison avec pignon, etc. Par ce temps chaud, cette entrée dégage une fraîcheur agréable.

Le jardin de l'Ecole technique

L'Exposition de l'Ecole technique, qui s'ouvre ce soir, aura un cachet original. A l'intérieur, il y a une sorte de jardin. Toutes les sections de l'Ecole ont contribué à son aménagement. On y voit du fer forgé, une fontaine partiellement lumineuse, des bancs, une façade de maison avec pignon, etc. Par ce temps chaud, cette entrée dégage une fraîcheur agréable.

Le jardin de l'Ecole technique

L'Exposition de l'Ecole technique, qui s'ouvre ce soir, aura un cachet original. A l'intérieur, il y a une sorte de jardin. Toutes les sections de l'Ecole ont contribué à son aménagement. On y voit du fer forgé, une fontaine partiellement lumineuse, des bancs, une façade de maison avec pignon, etc. Par ce temps chaud, cette entrée dégage une fraîcheur agréable.

Le jardin de l'Ecole technique

L'Exposition de l'Ecole technique, qui s'ouvre ce soir, aura un cachet original. A l'intérieur, il y a une sorte de jardin. Toutes les sections de l'Ecole ont contribué à son aménagement. On y voit du fer forgé, une fontaine partiellement lumineuse, des bancs, une façade de maison avec pignon, etc. Par ce temps chaud, cette entrée dégage une fraîcheur agréable.

Le jardin de l'Ecole technique

L'Exposition de l'Ecole technique, qui s'ouvre ce soir, aura un cachet original. A l'intérieur, il y a une sorte de jardin. Toutes les sections de l'Ecole ont contribué à son aménagement. On y voit du fer forgé, une fontaine partiellement lumineuse, des bancs, une façade de maison avec pignon, etc. Par ce temps chaud, cette entrée dégage une fraîcheur agréable.

Le jardin de l'Ecole technique

L'Exposition de l'Ecole technique, qui s'ouvre ce soir, aura un cachet original. A l'intérieur, il y a une sorte de jardin. Toutes les sections de l'Ecole ont contribué à son aménagement. On y voit du fer forgé, une fontaine partiellement lumineuse, des bancs, une façade de maison avec pignon, etc. Par ce temps chaud, cette entrée dégage une fraîcheur agréable.

La chorale de St-Pierre de Sorel

Saint-Hyacinthe, 8 (D. N. C.) — La chorale de Saint-Pierre de Sorel, qui représentait le diocèse de Saint-Hyacinthe au grand concours de chant grégorien tenu à Montréal, pour tout l'archidiocèse, s'est vu décerner le premier prix du concours, soit une somme de \$100., offerte par la maison Casavant Frères Limitée, de notre ville. Les juges du concours final étaient MM. les abbés Henri Jasmin, ancien maître de chapelle au Grand Séminaire, et Clément Morin, directeur de la Schola de la même institution; le R. P. Alfred Bernier, S.J., docteur en musique de l'Institut Pontifical de Rome; M. Antoine Montreuil, directeur du chœur de chant de l'Institut Pie X, New-York. La chorale de Saint-Pierre de Sorel était dirigée par M. E. Mineau. La pièce soumise à l'appréciation du jury était l'Introït Laetate, du quatrième dimanche du carême. Le deuxième prix (\$50.), offert par la maison Ed. Archambault, de Montréal, a été décerné au chœur de Saint-Stanislas de Montréal, dirigé par M. Arthur Lapierre.

La chorale de St-Pierre de Sorel

Saint-Hyacinthe, 8 (D. N. C.) — La chorale de Saint-Pierre de Sorel, qui représentait le diocèse de Saint-Hyacinthe au grand concours de chant grégorien tenu à Montréal, pour tout l'archidiocèse, s'est vu décerner le premier prix du concours, soit une somme de \$100., offerte par la maison Casavant Frères Limitée, de notre ville. Les juges du concours final étaient MM. les abbés Henri Jasmin, ancien maître de chapelle au Grand Séminaire, et Clément Morin, directeur de la Schola de la même institution; le R. P. Alfred Bernier, S.J., docteur en musique de l'Institut Pontifical de Rome; M. Antoine Montreuil, directeur du chœur de chant de l'Institut Pie X, New-York. La chorale de Saint-Pierre de Sorel était dirigée par M. E. Mineau. La pièce soumise à l'appréciation du jury était l'Introït Laetate, du quatrième dimanche du carême. Le deuxième prix (\$50.), offert par la maison Ed. Archambault, de Montréal, a été décerné au chœur de Saint-Stanislas de Montréal, dirigé par M. Arthur Lapierre.

La chorale de St-Pierre de Sorel

Saint-Hyacinthe, 8 (D. N. C.) — La chorale de Saint-Pierre de Sorel, qui représentait le diocèse de Saint-Hyacinthe au grand concours de chant grégorien tenu à Montréal, pour tout l'archidiocèse, s'est vu décerner le premier prix du concours, soit une somme de \$100., offerte par la maison Casavant Frères Limitée, de notre ville. Les juges du concours final étaient MM. les abbés Henri Jasmin, ancien maître de chapelle au Grand Séminaire, et Clément Morin, directeur de la Schola de la même institution; le R. P. Alfred Bernier, S.J., docteur en musique de l'Institut Pontifical de Rome; M. Antoine Montreuil, directeur du chœur de chant de l'Institut Pie X, New-York. La chorale de Saint-Pierre de Sorel était dirigée par M. E. Mineau. La pièce soumise à l'appréciation du jury était l'Introït Laetate, du quatrième dimanche du carême. Le deuxième prix (\$50.), offert par la maison Ed. Archambault, de Montréal, a été décerné au chœur de Saint-Stanislas de Montréal, dirigé par M. Arthur Lapierre.

La chorale de St-Pierre de Sorel

Saint-Hyacinthe, 8 (D. N. C.) — La chorale de Saint-Pierre de Sorel, qui représentait le diocèse de Saint-Hyacinthe au grand concours de chant grégorien tenu à Montréal, pour tout l'archidiocèse, s'est vu décerner le premier prix du concours, soit une somme de \$100., offerte par la maison Casavant Frères Limitée, de notre ville. Les juges du concours final étaient MM. les abbés Henri Jasmin, ancien maître de chapelle au Grand Séminaire, et Clément Morin, directeur de la Schola de la même institution; le R. P. Alfred Bernier, S.J., docteur en musique de l'Institut Pontifical de Rome; M. Antoine Montreuil, directeur du chœur de chant de l'Institut Pie X, New-York. La chorale de Saint-Pierre de Sorel était dirigée par M. E. Mineau. La pièce soumise à l'appréciation du jury était l'Introït Laetate, du quatrième dimanche du carême. Le deuxième prix (\$50.), offert par la maison Ed. Archambault, de Montréal, a été décerné au chœur de Saint-Stanislas de Montréal, dirigé par M. Arthur Lapierre.

La chorale de St-Pierre de Sorel

Saint-Hyacinthe, 8 (D. N. C.) — La chorale de Saint-Pierre de Sorel, qui représentait le diocèse de Saint-Hyacinthe au grand concours de chant grégorien tenu à Montréal, pour tout l'archidiocèse, s'est vu décerner le premier prix du concours, soit une somme de \$100., offerte par la maison Casavant Frères Limitée, de notre ville. Les juges du concours final étaient MM. les abbés Henri Jasmin, ancien maître de chapelle au Grand Séminaire, et Clément Morin, directeur de la Schola de la même institution; le R. P. Alfred Bernier, S.J., docteur en musique de l'Institut Pontifical de Rome; M. Antoine Montreuil, directeur du chœur de chant de l'Institut Pie X, New-York. La chorale de Saint-Pierre de Sorel était dirigée par M. E. Mineau. La pièce soumise à l'appréciation du jury était l'Introït Laetate, du quatrième dimanche du carême. Le deuxième prix (\$50.), offert par la maison Ed. Archambault, de Montréal, a été décerné au chœur de Saint-Stanislas de Montréal, dirigé par M. Arthur Lapierre.

La chorale de St-Pierre de Sorel

Saint-Hyacinthe, 8 (D. N. C.) — La chorale de Saint-Pierre de Sorel, qui représentait le diocèse de Saint-Hyacinthe au grand concours de chant grégorien tenu à Montréal, pour tout l'archidiocèse, s'est vu décerner le premier prix du concours, soit une somme de \$100., offerte par la maison Casavant Frères Limitée, de notre ville. Les juges du concours final étaient MM. les abbés Henri Jasmin, ancien maître de chapelle au Grand Séminaire, et Clément Morin, directeur de la Schola de la même institution; le R. P. Alfred Bernier, S.J., docteur en musique de l'Institut Pontifical de Rome; M. Antoine Montreuil, directeur du chœur de chant de l'Institut Pie X, New-York. La chorale de Saint-Pierre de Sorel était dirigée par M. E. Mineau. La pièce soumise à l'appréciation du jury était l'Introït Laetate, du quatrième dimanche du carême. Le deuxième prix (\$50.), offert par la maison Ed. Archambault, de Montréal, a été décerné au chœur de Saint-Stanislas de Montréal, dirigé par M. Arthur Lapierre.

La chorale de St-Pierre de Sorel

Saint-Hyacinthe, 8 (D. N. C.) — La chorale de Saint-Pierre de Sorel, qui représentait le diocèse de Saint-Hyacinthe au grand concours de chant grégorien tenu à Montréal, pour tout l'archidiocèse, s'est vu décerner le premier prix du concours, soit une somme de \$100., offerte par la maison Casavant Frères Limitée, de notre ville. Les juges du concours final étaient MM. les abbés Henri Jasmin, ancien maître de chapelle au Grand Séminaire, et Clément Morin, directeur de la Schola de la même institution; le R. P. Alfred Bernier, S.J., docteur en musique de l'Institut Pontifical de Rome; M. Antoine Montreuil, directeur du chœur de chant de l'Institut Pie X, New-York. La chorale de Saint-Pierre de Sorel était dirigée par M. E. Mineau. La pièce soumise à l'appréciation du jury était l'Introït Laetate, du quatrième dimanche du carême. Le deuxième prix (\$50.), offert par la maison Ed. Archambault, de Montréal, a été décerné au chœur de Saint-Stanislas de Montréal, dirigé par M. Arthur Lapierre.

La chorale de St-Pierre de Sorel

Saint-Hyacinthe, 8 (D. N. C.) — La chorale de Saint-Pierre de Sorel, qui représentait le diocèse de Saint-Hyacinthe au grand concours de chant grégorien tenu à Montréal, pour tout l'archidiocèse, s'est vu décerner le premier prix du concours, soit une somme de \$100., offerte par la maison Casavant Frères Limitée, de notre ville. Les juges du concours final étaient MM. les abbés Henri Jasmin, ancien maître de chapelle au Grand Séminaire, et Clément Morin, directeur de la Schola de la même institution; le R. P. Alfred Bernier, S.J., docteur en musique de l'Institut Pontifical de Rome; M. Antoine Montreuil, directeur du chœur de chant de l'Institut Pie X, New-York. La chorale de Saint-Pierre de Sorel était dirigée par M. E. Mineau. La pièce soumise à l'appréciation du jury était l'Introït Laetate, du quatrième dimanche du carême. Le deuxième prix (\$50.), offert par la maison Ed. Archambault, de Montréal, a été décerné au chœur de Saint-Stanislas de Montréal, dirigé par M. Arthur Lapierre.

La chorale de St-Pierre de Sorel

Saint-Hyacinthe, 8 (D. N. C.) — La chorale de Saint-Pierre de Sorel, qui représentait le diocèse de Saint-Hyacinthe au grand concours de chant grégorien tenu à Montréal, pour tout l'archidiocèse, s'est vu décerner le premier prix du concours, soit une somme de \$100., offerte par la maison Casavant Frères Limitée, de notre ville. Les juges du concours final étaient MM. les abbés Henri Jasmin, ancien maître de chapelle au Grand Séminaire, et Clément Morin, directeur de la Schola de la même institution; le R. P. Alfred Bernier, S.J., docteur en musique de l'Institut Pontifical de Rome; M. Antoine Montreuil, directeur du chœur de chant de l'Institut Pie X, New-York. La chorale de Saint-Pierre de Sorel était dirigée par M. E. Mineau. La pièce soumise à l'appréciation du jury était l'Introït Laetate, du quatrième dimanche du carême. Le deuxième prix (\$50.), offert par la maison Ed. Archambault, de Montréal, a été décerné au chœur de Saint-Stanislas de Montréal, dirigé par M. Arthur Lapierre.

Laissera-t-on le "Thetis" au fond de la baie de Liverpool avec ses 99 morts ?

LONDRES, 8 (A.P.) — Le correspondant naval de l'association de la presse affirme aujourd'hui qu'il est possible que l'on envisage la possibilité de laisser le sous-marin "Thetis" au fond de la baie de Liverpool avec les cadavres des 99 victimes dont il est devenu le cercueil. Les difficultés auxquelles on se heurte en travaillant à le renflouer et les désirs exprimés par les parents des victimes pourraient fort bien amener les autorités à abandonner le sous-marin. Quoi qu'il en soit, la commission des ports de la Mersey a annoncé l'abandon pour le moment des opérations de renflouement. A minuit, les câbles d'acier que l'on avait attachés à l'arrière du navire ont été rompus par la force des courants. On a alors glissé les câbles attachés à l'avant et transporté tout l'outillage à Liverpool, où l'on s'efforcera de trouver des câbles encore plus résistants.

Plus de 10,000 Juifs polonais déportés d'Allemagne ou envoyés dans des camps de concentration

Berlin, 8 (A.P.) — On rapporte que la police secrète allemande, la Gestapo, serait en train de rassembler tous les Juifs polonais — qui seraient au nombre de plus de 10,000 en Allemagne — pour les déporter ou les envoyer dans des camps de concentration. On conduirait tous les jours des groupes de Juifs à la frontière polonaise et l'on en aurait arrêté quelque 400 dans la seule ville de Munich. Les Juifs de Breslence auraient reçu cet avis d'avoir à quitter le pays d'ici à demain midi. On n'a arrêté jusqu'ici que des hommes. Les Juifs dont le passeport polonais a été annulé par une récente loi de naturalisation polonaise sont envoyés au camp de concentration tandis que ceux dont le passeport est en règle sont conduits à la frontière polonaise. La Gestapo aurait pris ces mesures afin de débarrasser l'Allemagne des étrangers qui n'ont pas de passeport, mais il s'agirait en même temps de représailles contre les Polonais qui auraient déporté un certain nombre de nationaux allemands.

Plus de 10,000 Juifs polonais déportés d'Allemagne ou envoyés dans des camps de concentration

Berlin, 8 (A.P.) — On rapporte que la police secrète allemande, la Gestapo, serait en train de rassembler tous les Juifs polonais — qui seraient au nombre de plus de 10,000 en Allemagne — pour les déporter ou les envoyer dans des camps de concentration. On conduirait tous les jours des groupes de Juifs à la frontière polonaise et l'on en aurait arrêté quelque 400 dans la seule ville de Munich. Les Juifs de Breslence auraient reçu cet avis d'avoir à quitter le pays d'ici à demain midi. On n'a arrêté jusqu'ici que des hommes. Les Juifs dont le passeport polonais a été annulé par une récente loi de naturalisation polonaise sont envoyés au camp de concentration tandis que ceux dont le passeport est en règle sont conduits à la frontière polonaise. La Gestapo aurait pris ces mesures afin de débarrasser l'Allemagne des étrangers qui n'ont pas de passeport, mais il s'agirait en même temps de représailles contre les Polonais qui auraient déporté un certain nombre de nationaux allemands.

Le traversier de Ste-Angele

Le vote aux Trois-Rivières sur le règlement d'emprunt
Les Trois-Rivières, 8 (D.N.C.) — Au cours de la journée d'hier les électeurs propriétaires des Trois-Rivières ont porté un rude coup au règlement d'emprunt de \$374,000 permettant à la ville des Trois-Rivières d'emprunter cette somme en vue de la construction d'un nouveau traversier puisque 160 se sont prononcés contre tandis que 23 seulement votèrent en faveur du règlement. Le vote en nature se divisa comme suit: contre le règlement, 1,663,750; pour le règlement, 131,700.

Le traversier de Ste-Angele

Le vote aux Trois-Rivières sur le règlement d'emprunt
Les Trois-Rivières, 8 (D.N.C.) — Au cours de la journée d'hier les électeurs propriétaires des Trois-Rivières ont porté un rude coup au règlement d'emprunt de \$374,000 permettant à la ville des Trois-Rivières d'emprunter cette somme en vue de la construction d'un nouveau traversier puisque 160 se sont prononcés contre tandis que 23 seulement votèrent en faveur du règlement. Le vote en nature se divisa comme suit: contre le règlement, 1,663,750; pour le règlement, 131,700.

Le traversier de Ste-Angele

Le vote aux Trois-Rivières sur le règlement d'emprunt
Les Trois-Rivières, 8 (D.N.C.) — Au cours de la journée d'hier les électeurs propriétaires des Trois-Rivières ont porté un rude coup au règlement d'emprunt de \$374,000 permettant à la ville des Trois-Rivières d'emprunter cette somme en vue de la construction d'un nouveau traversier puisque 160 se sont prononcés contre tandis que 23 seulement votèrent en faveur du règlement. Le vote en nature se divisa comme suit: contre le règlement, 1,663,750; pour le règlement, 131,700.

Le traversier de Ste-Angele

Le vote aux Trois-Rivières sur le règlement d'emprunt
Les Trois-Rivières, 8 (D.N.C.) — Au cours de la journée d'hier les électeurs propriétaires des Trois-Rivières ont porté un rude coup au règlement d'emprunt de \$374,000 permettant à la ville des Trois-Rivières d'emprunter cette somme en vue de la construction d'un nouveau traversier puisque 160 se sont prononcés contre tandis que 23 seulement votèrent en faveur du règlement. Le vote en nature se divisa comme suit: contre le règlement, 1,663,750; pour le règlement, 131,700.

Le traversier de Ste-Angele

Le vote aux Trois-Rivières sur le règlement d'emprunt
Les Trois-Rivières, 8 (D.N.C.) — Au cours de la journée d'hier les électeurs propriétaires des Trois-Rivières ont porté un rude coup au règlement d'emprunt de \$374,000 permettant à la ville des Trois-Rivières d'emprunter cette somme en vue de la construction d'un nouveau traversier puisque 160 se sont prononcés contre tandis que 23 seulement votèrent en faveur du règlement. Le vote en nature se divisa comme suit: contre le règlement, 1,663,750; pour le règlement, 131,700.

Le traversier de Ste-Angele

Le vote aux Trois-Rivières sur le règlement d'emprunt
Les Trois-Rivières, 8 (D.N.C.) — Au cours de la journée d'hier les électeurs propriétaires des Trois-Rivières ont porté un rude coup au règlement d'emprunt de \$374,000 permettant à la ville des Trois-Rivières d'emprunter cette somme en vue de la construction d'un nouveau traversier puisque 160 se sont prononcés contre tandis que 23 seulement votèrent en faveur du règlement. Le vote en nature se divisa comme suit: contre le règlement, 1,663,750; pour le règlement, 131,700.